



Bundesministerium
der Justiz und
für Verbraucherschutz



Service public fédéral
Justice

Déclaration commune de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne et de la Belgique
en faveur de la création d'un « registre judiciaire européen antiterroriste » auprès d'Eurojust

20 juin 2018

La lutte contre le terrorisme nécessite une coopération constante entre les autorités judiciaires des Etats membres de l'Union européenne ;

Cette coopération doit s'appuyer sur une meilleure disponibilité des informations détenues par les autorités judiciaires nationales dans ce domaine ;

Eurojust, dont la mission est de favoriser la coopération judiciaire et la coordination des enquêtes entre les Etats membres, est l'institution la mieux placée pour recueillir ces informations de nature judiciaire ;

La transmission d'informations à Eurojust en matière de terrorisme figurait déjà dans la décision européenne 2005/671/JAI du 20 septembre 2005 « relative à l'échange d'informations et à la coopération concernant les infractions terroristes » ;

Plus de dix ans plus tard, et alors même que l'Europe a été frappée à de nombreuses reprises par des attentats terroristes de grande ampleur, cette décision européenne n'est toujours pas mise en œuvre de manière systématique dans tous les Etats membres ;

C'est la raison pour laquelle nous appelons à renforcer la disponibilité et le partage des informations dans une forme de registre judiciaire européen auprès d'Eurojust. Notre objectif est que les informations concernant les enquêtes en cours et les condamnations prononcées dans les affaires de terrorisme au sein de l'Union européenne soient collectées au niveau européen ;

Eurojust devra agir de manière encore plus proactive que maintenant pour rechercher les liens possibles entre les affaires et détecter les besoins de coordination au niveau des enquêtes. Cette agence peut et doit prendre à sa charge la mission importante et la responsabilité d'informer immédiatement les autorités judiciaires compétentes dans les Etats membres de l'Union Européenne de liens possibles, afin que ces autorités puissent définir mieux qu'auparavant les stratégies à suivre dans les dossiers ;

Eurojust devra accomplir cette mission en synergie avec le Centre européen antiterroriste d'Europol.